

**Conseil Municipal**  
**Séance du 16 février 2016**

**L'an deux mil seize le seize février** à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, GARCON Jean-Paul, MAILLARD Sylvie *adjoints*, BRIAND Claude, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, FORTIN Marcel,

Etaient absents : TALLEC Christa, MORICE Anne-Marie, BESNARD Jacques, CHARPENTIER Jocelyne, MOYNAT DANET, Isabelle BARIOU Marie-Noëlle

Procuration de Christa TALLEC à Marcel MINIER

Procuration de Jacques BESNARD à Claude BRIAND

Date de convocation : 05 février 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

Sylvie MAILLARD a été élue secrétaire de séance

**N° : 2016 - 04**

Thème : Subventions

**Objet : Participation au 4LTROPHY 2017**

Suite à la présentation par Antoine FARRAH et Flavien FARRUGIA du projet de participer au 4LTROPHY 2017 qui a lieu au Maroc, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la participation éventuelle de la commune à ce projet.

Considérant ce projet très intéressant sur le plan humain et humanitaire (les participants apportent du matériel scolaire dans des villages marocains) le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de participer à hauteur de 500 € pour deux encarts sur la voiture,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

**N° : 2016 - 05**

Thème : Subventions

**Objet : Subventions aux associations 2016**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer les subventions qui seront versées en 2016 aux œuvres et associations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à son budget 2016 au compte 65748 les crédits suivants :

Union sportive GAEL MUEL	300 €
Section locale ACPG/AFN	150 €
Donneurs de sang du canton	40 €
La Pitaudière : Tir à l'arc : 300 € Badminton : 300 € Gouren : 300 € REG Rando-Eveil sportif-Gym : 800 €	1 700 €
Amicale des Pompiers	100 €
Association l'Entente Muël – Saint Méen	300 €
Comité de jumelage	200 €
Asso. Myopathes - TELETHON	40 €
Association de chasse	400 €
Association des maires ruraux	115 €
OCCE	3 760 €
Eaux et rivières	40 €
Comice agricole	884 €
Peuples et forêts primaires	40 €
Croq and mob 2016	700 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 769 €</b>

**N° : 2016 - 06**

Thème : Subventions

**Objet : Subvention ADRM 2016**

Monsieur le Maire présente la convention de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) pour l'année 2016. La convention prévoit une participation de la commune à hauteur 0.40 € par habitant soit pour MUEL la somme de 353.60 € (0.40 € \* 884 h). Monsieur le Maire précise que le compte de résultat 2015 et le budget prévisionnel 2016 n'ont pas été présentés à la demande. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le montant de la subvention 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas signer la convention en l'état,
- décide de verser à l'ADMR une subvention de 250 € pour l'année 2016,
- décide d'inscrire la dépense au budget 2016 sur le compte 65748.

**N° : 2016 - 07**

*Thème : Subventions*

**Objet : Participation à l'Office des Sports 2016**

Monsieur le Maire présente la demande de l'Office des Sports pour la participation de la commune 2016. Le montant de la participation est de 1.67 € par habitant soit 1 392.78 € (1.67 € X 834 habitants).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de verser à l'Office des Sports une participation de 1 392.78 € pour l'année 2016,
- décide d'inscrire la dépense au budget 2016 sur le compte 6554.

**N° : 2016 - 08**

*Thème : Finances locales*

**Objet : Création d'un nouveau lotissement rue de Bléruais**

Monsieur le Maire propose de nommer le futur lotissement rue de Bléruais et de créer un budget notamment pour honorer l'acquisition du terrain et les divers frais liés à ce lotissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide de nommer le lotissement « Anne de Bretagne »
- décide de créer le budget lotissement « Anne de Bretagne ».
- demande l'assujettissement du budget lotissement « Anne de Bretagne » à la T.V.A.

**N° : 2016 - 09**

*Thème : Autres types de contrat*

**Objet : Convention microbib 2016**

Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance du logiciel de prêts MICROBIB de la bibliothèque de MUEL. Le montant de la redevance 2016 pour la maintenance est de 260 €HT par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le contrat de maintenance établi par la société MICROBIB pour un montant de 260 €HT par an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 et pour une durée d'un an,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

**Délibérations 2016 – 04 à 2016 – 09**

MINIER Marcel		POIRIER Jean-Luc	
TROCHU Pierre		CARRISSANT Pierrick	
TALLEC Christa		LE VAILLANT Nicolas	
GARCON Jean-Paul		FORTIN Marcel	
MORICE Anne-Marie		MOYNAT DANET Isabelle	
BESNARD Jacques		MAILLARD Sylvie	
CHARPENTIER Jocelyne		BARIOU Marie-Noëlle	
BRIAND Claude			